Société suisse des géomètres : comité central : extrait du procès-verbal de la séance du 27 février 1937 à Olten

Autor(en): **Kundert**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **35 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

majeurs la société suisse des géomètres n'a pas pu se faire représenter à la dite séance.

11. Sections et groupes.

Les relations entre les différents groupes et sections et le comité central ont suivis leur cours normal. La section Bernoise a organisé avec succès un cours conférence sur l'organisation et l'exécution des remaniements parcellaires. L'association des géomètres praticiens à fait paraître sous forme de volume une collection des Prescriptions fédérales concernent la mensuration cadastrale Suisse.

Société suisse des Géomètres.

Comité central.

Extrait du procès-verbal de la séance du 27 février 1937 à Olten.

Tous les membres du comité central sont présents ainsi que le rédacteur du journal M. Baeschlin, Professeur. M. Kundert est chargé par intérim de la rédaction du protocole.

Mutations:

Sont admis comme nouveaux membres: MM. Schweizer, Dumas, Capany, Häfeli, Schildli, Bachmann, Pulver, Schommer, Strüby und Hossli.

Sont décédés: MM. Martin Ott, Robert Fluck, Alfr. Jaton, Werner Kägi, Fritz Näf et Louis Rochat.

Démissions: MM. X. Gotax, Arm. Gonvers, John Mermod et H. Pfenninger.

Sont nommés comme membres libres: MM. Eugène Hess, Emile Ruegger et Fritz Bühlmann.

Rapport annuel et comptes pour l'année 1936. Budget 1937.

Le rapport annuel est lu et approuvé.

Le caissier central Kübler rapporte sur les comptes; ces derniers sont adoptés après courte discussion. Au sujet du budget, la section Argovie-Bâle-Soleure présente une proposition tendant sinon à l'abolition temporaire mais à une réduction du 1% au ½% des émoluments concernant les taxations. Cette proposition est combattue par plusieurs membres du comité faisant valoir que les contributions provenant des taxations subiront une réduction automatique ensuite de la baisse des adjudications. Les dépenses pour travaux de taxations ne bénificieront par contre d'aucune réduction, les études sur la simplification des remaniements parcellaires, question intéressant directement les géomètres praticiens, entrainant à beaucoup de frais. Le comité proposera à l'assemblée des délégués de ne pas donner suite à cette proposition.

La subvention fédérale des frs. 700.– pour notre journal n'ayant pas été prévue pour 1937. Le comité est chargé de faire auprès des autorités fédérales des démarches pour l'obtention de la dite subvention. La contribution de la Société suisse du génie rural est également suspendue pour l'année 1937 de sorte qu'une régression sensible se fera sentir dans les recettes: Le budget est adopté. Aucune proposition n'a été faite concernant une réduction des cotisations annuelles.

Assemblée des délégués et assemblée générale pour 1937.

L'assemblée des délégués sera convoquée pour le 1er mai 1937 à Yverdon.

Suivant la décision de la dernière assemblée générale de tenir les assises de la société en 1937 dans le canton des grisons, le comité prévoit Coire comme lieu de l'assemblée et pour la fin du mois de juin.

Elections.

L'assemblée générale de 1937 aura à élire à nouveau: Le comité central, la commission centrale de taxations, et les reviseurs des comptes. Tous les membres du comité central et de la commission centrale de taxations se mettent de nouveau à disposition de la société. D'après les statuts un membre de la commission de vérification des comptes doit être remplacé. Le choix de ce membre est laissé aux soins de l'assemblée des délégués.

Possibilités de création de travail.

Le comité a adressé dans ce sens une requête au Conseil fédéral. L'association des techniciens géomètres a également eu recours à cette haute autorité. Il est opportun de s'occuper activement de cette démarche.

Restrictions concernant le choix de la profession de géomètre.

A cet effet des pourparlers ont eu lieu entre le président de la Société Suisse des Géomètres d'une part et le président du conseil de l'école polytechnique fédérale et du directeur fédéral du cadastre d'autre part. Des mesures trop impérieuses rencontreraient des difficultés. On s'est borné à une mise en garde contre le choix de la profession de géomètre par la voie de la presse. En outre une réunion délibérative a eu lieu à l'école polytechnique fédérale; dans cette réunion notre collègue Schärer référa sur la question du choix des professions. Le comité a été en plus chargé de rendre le département de justice et police à Berne attentif sur l'encombrement de la profession et de l'affluence toujours ascendente des étudiants désirant se vouer à la science des mensurations.

Instruction théorique des apprentis techniciens géomètres.

L'office fédérale de l'industrie, des arts et métiers et du travail a donné connaissance des réponses des autorités cantonales, aux propositions des deux associations professionnelles, concernant la création à Zurich et Lausanne de classes spéciales pour apprentis techniciens géomètres. Toutes ces réponses ne sont pas approbatives. Le comité décide néanmoins de maintenir ses propositions. Un cas de sousmission en dessous des normes fixées est règlé par le comité.

Divers et propositions individuelles.

La commission désignée pour l'étude des économies à réaliser dans les travaux de remaniements parcellaires a fait parvenir un questionnaire aux collègues et groupes chargés de cette étude.

La société académique des ingénieurs ruraux a l'intention de fonder un office de placement.

Elle invite les associations professionnelles de collaborer à cette innovation. Le comité central se déclare favorable à cette demande.

Monsieur le directeur du cadastre Baltensperger a célébré le 1er février 1937 le jubilé des 25 ans de son entrée au service du cadastre fédéral à Berne. La rédaction de notre journal a reçu à cet effet plusieurs communiqués ayant trait à ce jubilé. Le comité central a décidé de fêter cet heureux évènement en faisant parvenir au jubilaire une lettre de félicitations et d'en faire connaître la teneur dans le numéro de mars du journal.

Il décide en outre de publier une lettre analogue du président de l'association des géomètres praticiens. On fera abstraction à la publication d'autres manuscrits. Le caissier central M. Kübler met en circulation les imprimés contenant les directives concernant la formation professionnelle et les examens du personnel auxiliaire. Il rend attentif sur le fait

que les formulaires imprimés d'apprentissage seront sitôt adoptés, remis pour un prix modique aux intéressés.

Pour terminer, le président annonce que le service topographique a élaboré l'instruction et établi le plan d'exécution de la nouvelle carte.

St-Gall, le 4 février 1937. Le secrétaire a. i.: sig. *Kundert*.

Un giubileo.

(Com.) Si sono compiuti in questi giorni 25 anni da che il Consiglio Federale ha chiamato il Sig. J. Baltensperger, allora geometra cantonale di Basilea-Campagna ed oggi Direttore federale delle misurazioni catastali, a far parte dell'Ufficio federale del registro fondiario. Quest'ultimo era stato istituito per organizzare e dirigere i lavori della misurazione catastale e del registro fondiario quali preconizzati dal nuovo Codice Civile Svizzero e di eseguire su tutto il territorio della Confederazione.

La competenza e l'energia con le quali il sig. Baltensperger durante questo venticinquennio ha diretto l'opera grandiosa a lui affidata gli hanno valso la fiducia e la simpatia di tutti coloro che hanno avuto modo di apprezzare un po da vicino le sue alto doti di operosità e di organizzazione. Sotto l'esperta sua guida l'opera della misurazione catastale svizzera è divenuta un modello del genere, tale da essere tenuta nella più alta considerazione negli ambienti professionali internazionali. Egli è ben conosciuto e molto stimato anche nel nostro Cantone ed ha dimostrato durante le trattative sul problema dell „Ricendicazioni Ticinesi" ed in molte altre occasioni una profonda comprensione dei bisogni speciali del Ticino. Sempre fu largo di consigli di ogni genere non tralasciando di intercedere efficaciamente presso le Superiori Autorità Federali per la migliore soluzione dei problemi concernenti la misurazione catastale ed il raggruppamento dei terreni, problemi di si grande importanza per il nostro Cantone.

Giunga quidi all'egregio sig. Baltensperger anche dal Cantone Ticino una voce di plauso e di gratitudine per la encomiabile opera svolta durante il suo venticinquennio di attività a Berna e ci sia concesso di esprimere l'augurio di vedere ancora per lunghi anni il festeggiato alla testa della Direzione federale delle misurazioni catastali.

(Dai giornali „Avanguardia", „Il Dovere", „Gazzatta Ticinese" del 18 febbraio 1937)

Il Comitato della Sezione Ticino della Società svizzera dei geometri in uno coi colleghi dell'Ufficio cantonale del registro fondiario, approfitando della sua presenza nel Ticino, hanno invitato l'egregio Signor Baltensperger per una cena, il giorno 18 febbraio ac. nell'Albergo Corona a Bellinzona. In un ambiente di schieta intimità il presidente della Sezione, collega W. Maderni, con alcune parole appropriate e cordiali ha espresso al festeggiato la profonda riconoscenza e gratitudine dei geometri ticinesi per la sua feconda attività a favore della grande opera della misurazione catastale nella Svizzera e specialmente nel Cantone Ticino dove la sua utilità ed importanza sono generalmente sentite. Tutti i presenti a questo piccolo atto di festeggiamento, sicuri di interpretare fedelmente i sentimenti colleghi nel Ticino, hanno augurato al sig. Baltensperger di vederlo ancora lungamente al posto, che e pieno di grande responsabilità, di Direttore federale delle misurazioni catastali.

K.